

AGENCE LES MARECHAUX

HONORAIRES DE VENTE :

<u>Montant de la transaction</u>	<u>Honoraires</u>
- <u>Jusqu'à 30 000 € :</u>	10 % TTC
- <u>de 30 000 € à 50 000 € :</u>	8 % TTC
- <u>de 50 000 € à 100 000 € :</u>	6 % TTC
- <u>de 100 000 € à 250 000 € :</u>	5 % TTC
- <u>de 250 000 € à 1 500 000 € :</u>	4 % TTC
- <u>de 1 500 000 € à 2 000 000 € :</u>	3,5 % TTC
- <u>de 2 000 000 € à 3 000 000 € :</u>	3 % TTC

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les cas

HONORAIRES DE LOCATION :

Locataire : 15 € par m² se décomposant de la manière suivante : 12 € / m² pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail. 3 € /m² pour l'établissement de l'état des lieux.

Propriétaire : 8 % TTC du loyer annuel hors charges